

## Développement de la Démocratie Locale et de la Participation - Rattachement du quartier des Vaïtes au conseil de quartier Palente/Orchamps/Combe Saragosse - Nouvelle délimitation de périmètre et dénominations de conseils

**Mme l'Adjointe PRESSE, Rapporteur** : Dans le cadre du rattachement du nouveau quartier des Vaïtes au conseil de quartier de Palente/Orchamps/Combe Saragosse, il est proposé au Conseil Municipal un nouveau zonage.

Cette nouvelle délimitation du périmètre des conseils de quartier Clairs-Soleils/Palente a été proposée par la direction de l'Urbanisme.

La limite entre les conseils de quartier Clairs-Soleils/Palente est marquée actuellement par :

- l'avenue de la Vaïte,
- et la rue Boisot.

La nouvelle délimitation de zonage sera marquée par :

- le chemin du Fort Benoît jusqu'à l'intersection de la rue Carco
- le chemin des Bicquey
- le chemin de Brûlefoin
- la rue Anne Frank
- la rue François Rein
- la rue Max Jacob
- le chemin du Vernois
- l'avenue de la Vaïte.

En terme de dénomination, il est proposé, en accord avec les coprésidents les deux appellations suivantes :

- \* Conseil de quartier Clairs-Soleils/Vareilles
- \* Conseil de quartier Palente/Orchamps/Combe Saragosse/Vaïtes.

Le Conseil Municipal est invité à :

- à se prononcer sur la nouvelle délimitation du périmètre des conseils de quartier Clairs-Soleils / Palente telle que proposée ci-dessus,

- à valider les deux nouvelles appellations : conseil de quartier Clairs-Soleils/ Vareilles et conseil de quartier Palente/Orchamps/Combe Saragosse/Vaïtes.

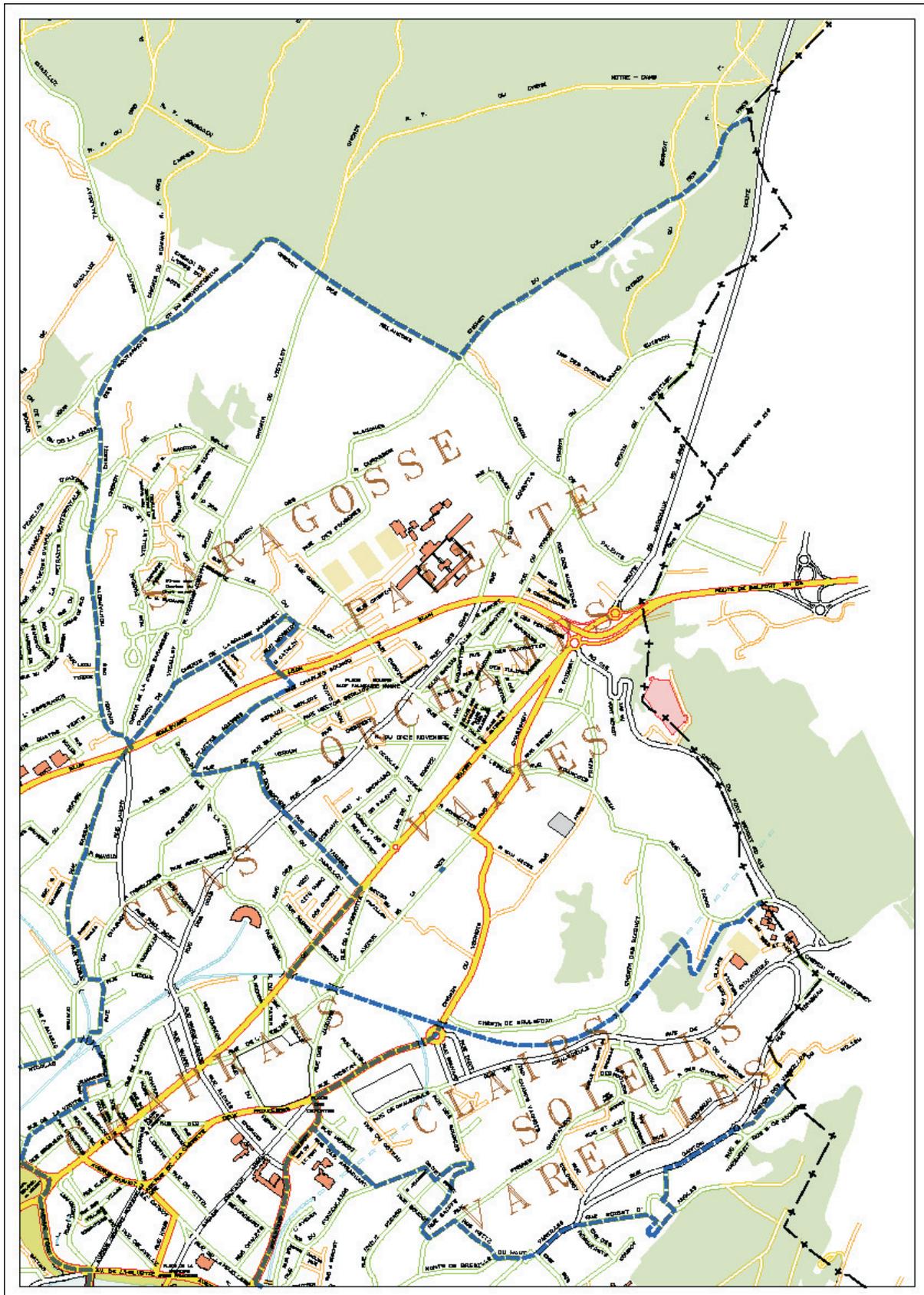
**«Mme Nicole WEINMAN** : Je voulais juste savoir si cela répondait à la demande des habitants.

**M. LE MAIRE** : C'était plutôt à la demande entre autres de l'Association des Vaïtes. Les habitants du quartier ne souhaitent plus, il faut dire les choses, être rattachés au Conseil de Quartier de Clairs-Soleils, pensant que les problématiques n'étaient pas les mêmes. Donc on a pensé qu'il était effectivement peut-être plus judicieux de les rattacher avec Palente/Orchamps puisque effectivement demain Palente/Orchamps et les Vaïtes feront une entité.

**M. Jean ROSSELOT** : Pas plus qu'ils pensaient qu'ils avaient une logique d'homogénéité avec les Clairs-Soleils, pas plus ils pensent aujourd'hui qu'ils ont une logique d'homogénéité avec les quartiers dans lesquels vous voulez les mettre. Ils n'ont pas demandé d'être rattachés aux Orchamps, ils demandent les Chaprais et on peut comprendre qu'il y ait une homogénéité, une logique de vouloir être rattaché aux Chaprais.

**M. LE MAIRE** : Non. Ce choix-là correspond à une logique d'aménagement puisque demain la zone des Vaîtes -on ne sait pas encore comment puisque le projet est encore loin d'être fait- sera aménagée en liaison avec ce qui existe entre autres sur Palente/Orchamps.

**M. Jean ROSSELOT** : Oui mais il y a un droit des habitants comme des peuples à disposer d'eux-mêmes un peu quand même parce qu'ils sont rattachés contre leur gré. Il y a un problème plus global du remodelage de tous les conseils de quartier par zone d'homogénéité, ça c'est sûr».



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre : M. ROSSELOT), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.*